

- Unités Expérimentales : la consultation des agents, où en sommes-nous ?
- "CYCLE DE VIE DES UNITES "
- Elections au CTPMERS

➤ Unités Expérimentales : la consultation des agents, où en sommes-nous ?

La CFDT revendique depuis longtemps un débat sur les Unités Expérimentales incluant un bilan des recherches exercées dans les domaines et une prospective sur les opérations de recherche à y réaliser. Elle demande aussi que les évaluations individuelles des personnels impliqués dans les domaines, qu'ils y résident ou non, soient revues pour tenir compte du temps nécessaire à l'exécution d'opérations de recherches expérimentales.

En novembre, la Présidente de l'INRA a proposé son propre document d'analyse du dispositif expérimental (" Proposition de cadre de réflexion et de décision pour l'INRA "), afin de recueillir l'avis des Conseils Scientifiques de Département. Ces consultations ont déjà commencé et sont toujours en cours. Par ailleurs, les Directeurs d'Unités des Unités Expérimentales ont rencontré la Direction Générale sur le même sujet courant février.

Le document de la Présidente propose de profondes modifications du dispositif expérimental qui aboutiront de fait à des restructurations importantes et des fermetures.

La CFDT n'est pas d'accord avec les propositions de la direction.

En effet, **ce sujet ne peut être débattu sans l'avis des agents**. La CFDT demande donc la tenue de conseils de service, des conseils de centre et de département afin de faire un réel état des lieux de la situation et de recueillir les avis des personnes concernées.

Pour la CFDT, toute évolution envisagée d'une unité ne peut être mise en œuvre sans une réelle politique d'accompagnement, identique pour tous.

➤ "CYCLE DE VIE DES UNITES "

L'organisation territoriale est aujourd'hui repensée sous l'effet de la mise en œuvre du Pacte pour la recherche, avec une composante forte qui est la constitution de grands ensembles à vocations variées (pôles animaux, végétaux, plate forme biotechno, pôle de compétitivité,...), et avec des partenariats diversifiés (organismes de recherche, enseignement supérieur, collectivités territoriales, organisations et entreprises du secteur privé...). Ce choix stratégique (ou politique) n'est pas sans conséquence sur les activités de recherche menées par l'INRA, et sur l'ensemble du personnel. Pour parvenir à mettre en œuvre cette politique, la Direction de l'Institut a développé une notion qu'elle a appelée " cycle de vie des unités ". L'idée est de justifier l'implication des unités de l'INRA dans les nouvelles et nombreuses structures nées de la mise en œuvre du Pacte pour la recherche.

Pour la CFDT-INRA, l'analyse de la situation est différente :

- D'une part nous n'approuvons pas ce Pacte pour la recherche qui, par ces nouvelles structures créées, force le regroupement territorial d'unités et de plus, encourage le recours à la précarité des emplois.
- D'autre part, l'évolution d'une unité est subordonnée à une évaluation de la qualité du travail effectué à partir de missions claires et pérennes.

Si être dans une société qui évolue c'est être dans une société qui avance, il est essentiel de réfléchir aux conditions dans lesquelles ces évolutions se déroulent, et en particulier pour les femmes et les hommes qui sont concernés. Ainsi, préparer et anticiper au mieux les événements, c'est ce qui a conduit la CFDT-INRA à faire des propositions concrètes dans le groupe de travail initié par la Direction Générale " cycle de vie des unités " en 2005. Enfin, si l'approche de ce dossier

a pu faire l'objet d'une certaine convergence entre les membres du groupe au début des travaux, il en est autrement aujourd'hui.

Il faut rappeler que la CFDT-INRA est à l'origine de la demande de moratoire sur les restructurations et fermetures d'unités. Demande reprise par la suite par les autres organisations syndicales au CTP. Nous estimons que suspendre les restructurations jusqu'aux conclusions du groupe c'est faire preuve de responsabilité, et c'est aussi un message clair sur la volonté d'aboutir et de proposer un socle commun de garanties au personnel.

D'autre part, la CFDT-INRA s'oppose à toute fermeture ou mise en évolution d'une unité en cas d'évaluation positive. L'évaluation est un préalable sur lequel nous ne dérogerons pas. Il est important de rappeler à ce stade que les modalités relatives à l'évaluation collective des unités de recherche n'ont jamais fait l'objet d'une discussion avec les partenaires sociaux depuis leur révision en 2003. C'est un point que nous avons soulevé dès le début des travaux du groupe, et qui n'a toujours pas, à ce jour, trouvé d'écho favorable à la Direction Générale. Cette note mérite pourtant que l'on s'y attarde, en particulier sur la notion de " mise en évolution ", du processus de prise de décisions, du droit de recours pour l'unité, ou des types d'instances concernées par exemple. D'autant que toutes les unités sont concernées. Et pour que les unités d'appui à la recherche fassent partie du dispositif, nous demandons la création d'une instance de concertation nationale pour ce type d'unités, à l'image des Conseils de Département, et donc avec la présence d'élus du personnel. Cette instance pourrait se voir doter des missions, actuellement dévolues aux Conseils Scientifiques de département, concernant les avis sur les évaluations collectives.

Pour la CFDT-INRA, l'évaluation et ses conséquences doivent être une aide, individuelle et collective, à la progression. A ce titre, elles ne peuvent faire l'objet d'une note de service visant simplement à en décrire les principes et modalités d'instruction. Elles doivent s'accompagner de mesures générales et particulières en direction des personnels. Celles-ci doivent permettre aux agents de se préparer à leur future situation. Elles relèvent d'un accompagnement professionnel (formation...), financier (installation...), social (familial...). Elles n'ont pas encore fait l'objet d'une discussion approfondie au sein du groupe. Elles n'en restent pas moins prioritaires. Dans ces conditions, il est prématuré de vouloir achever une partie de ce dossier comme tente de le faire la Direction Générale. Cette dernière ne peut nous opposer l'argument de l'urgence. Si tel était le cas, comment expliquer alors qu'un dossier aussi important et d'actualité pour l'Institut ait fait l'objet d'une carence d'instruction pendant près d'un an, si ce n'est par une absence pesante de pilotage national ?

► **Elections au CTPMERS**

La participation des personnels non titulaires, au premier tour des élections au Comité Technique Paritaire Ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche n'a pas atteint les 50% de votants, et un second tour est organisé.

Il est important que vous participiez au vote pour ces élections, car cette instance comprend autant de représentants de l'administration que de représentants du personnel (elle est paritaire) et elle se prononce entre autres sur les conditions d'emploi des titulaires, mais aussi des non-titulaires.

Pour la CFDT, l'accroissement de la précarité constaté dans la Recherche depuis ces dernières années pose la question de l'accompagnement de ces agents. **Les " précaires " ne doivent pas devenir la main d'oeuvre jetable des organismes de recherche.** Ces personnes doivent pouvoir tirer bénéfice de leur passage au sein de notre institut.

C'est pourquoi la CFDT revendique pour ces agents, que leur parcours professionnel soit sécurisé et que les employeurs soient responsabilisés. Le passage en CDD sur projet ne doit plus être uniquement un passage, les agents doivent bénéficier d'un accompagnement sous forme de formation par exemple, et leur emploi futur doit être envisagé bien avant la fin du contrat.

La CFDT-INRA est représentée dans ces élections par le SGEN-CFDT et revendique pour les non-titulaires, des emplois continus, des parcours ascendants et une augmentation de la qualification ([pour en savoir plus](#))..

Votez pour le SGEN-CFDT